

04. QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Diagnostiquez les conditions de travail dans votre entreprise, identifiez les leviers d'amélioration et construisez un plan d'action QVCT concret et durable. Une formation stratégique pour améliorer bien-être et performance.

Durée : 2 journées · 14h	Format : Présentiel & Distanciel	Participants : 4 à 10 personnes max
---------------------------------	---	--

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la QVCT
- Réaliser un diagnostic QVCT
- Identifier les leviers d'amélioration
- Construire un plan d'action QVCT
- Impliquer les collaborateurs
- Mesurer et piloter dans la durée

Programme

- Comprendre la QVCT : enjeux et cadre légal (2h00)
- Réaliser le diagnostic QVCT de son entreprise (3h00)
- Les leviers d'amélioration de la QVCT (2h00)
- Construire son plan d'action QVCT (2h30)
- Impliquer les collaborateurs dans la démarche (2h00)
- Piloter et mesurer la QVCT dans le temps (2h30)

Prérequis

Cette formation est accessible à tous. Elle est conçue pour être à la fois stratégique et opérationnelle — chaque participant repart avec un diagnostic ébauché, un plan d'action et un tableau de bord prêts à déployer.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'études de cas et d'ateliers de construction. Chaque participant travaille sur sa propre entreprise tout au long des deux journées. Livret, outils de diagnostic et de pilotage inclus.

Évaluation & attestation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de chaque journée. Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue des deux journées.

Tarifs

Distanciel : 550€ par personne · HT

Intra-entreprise : 2 800€ · HT · min. 2 participants

Inter-entreprises : 650€ par participant · HT



1. Nature de l'action

Action de formation professionnelle continue réalisée dans le cadre du développement des compétences. Formation non certifiante et non qualifiante, ne donnant lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

2. Public concerné

Dirigeants souhaitant améliorer l'engagement et la performance de leurs équipes, responsables RH en charge du bien-être au travail, managers souhaitant améliorer les conditions de travail de leur équipe, membres du CSE impliqués dans les conditions de travail et référents QVCT ou chargés de mission bien-être.

3. Modalités d'accès et délais d'inscription

Toute demande d'inscription est traitée dans les meilleurs délais. L'accès à la formation est possible sous réserve des places disponibles et des délais nécessaires à la contractualisation et, le cas échéant, à la mise en place du financement. Pour les formations intra-entreprise, les dates sont définies conjointement avec l'entreprise.

4. Organisation de la formation

En présentiel : la formation est dispensée dans des locaux adaptés à l'accueil des participants et aux activités pédagogiques prévues.

À distance : le participant doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une connexion Internet stable et d'un équipement audio. Les informations nécessaires à l'accès à la formation sont communiquées avant son démarrage. Les ressources pédagogiques et activités à distance sont mises à disposition via la plateforme de formation utilisée par ALESYA Conseil.

5. Suivi de l'assiduité

L'assiduité des participants est suivie pendant toute la durée de la formation. Elle est attestée par des feuilles d'émargement en présentiel et par les outils de connexion et de traçabilité pour les formations réalisées à distance. Les justificatifs de réalisation sont conservés par ALESYA Conseil.

6. Accessibilité & handicap

Nos formations sont accessibles à tous. ALESYA Conseil s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle, nous vous invitons à contacter notre référente handicap avant votre inscription, afin d'étudier votre situation, vos besoins et les aménagements pouvant être mis en place. Lorsque les besoins identifiés nécessitent des dispositions particulières ne pouvant être directement mises en œuvre par ALESYA Conseil, une recherche de solutions adaptées pourra être réalisée avec les acteurs ou partenaires compétents.

Référente handicap : Aleksandra ROQUES - a.roques@alesyaconseil.fr - 06.71.28.69.64

7. Financement

Nos formations sont financées directement par l'entreprise (autofinancement). Pour les formations en présentiel/blended learning, un devis précisant les modalités de règlement est transmis avant toute contractualisation.

8. Contact et inscription

ALESYA Conseil - contact@alesyaconseil.fr - 06.71.28.69.64 - www.alesyaconseil.fr